

CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE

Entre les soussignés :

Nom : Prénom :

Adresse: Tél :

dénommé le propriétaire d'une part,

et :

Nom : Prénom :

Adresse:

Tél :

Nombre de personnes : () adultes - () enfant(s) => âge(s) :

Dénommé le locataire d'autre part,

Il a été convenu d'une location saisonnière meublée dont la désignation suit :

Adresse du logement donné en location :

La Lauzière du dessus- Hameau Crève Cœur. Appartement N°12 étage C 73260 VALMOREL

La location est prévue pour **5 personnes maximum** .

Type de logement donné en location

Appartement 2 pièces d'une surface de 34m2 (rénovée en 2013).Au pied des pistes.

Cet appartement est destiné à un usage de location familiale et ne convient pas à une location de type collectivité. Les **clefs** de l'appartement sont disponibles le Samedi à partir de 17h auprès de la société HOTE SERVICES. Ces dernières devront être restituées à HOTE SERVICES le Samedi avant 10h à l'issue de votre séjour. Les relations entre propriétaire et locataire sont basées sur la confiance. Les locataires s'engagent à respecter les biens loués et à les restituer en bon état. Le locataire ne peut, en aucune circonstance, se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'expiration de la période de location initialement prévue sur le présent contrat, sauf accord du propriétaire.

Durée de la location

La présente location est consentie et acceptée pour une durée de une semaine

La location commencera **le samedi 201.** à partir de 17 h pour se terminer le **samedi 201.** avant 10 h.

Loyer / Charges :

Le montant de la location est de ...€.

Les prix de l'eau et de l'électricité ainsi que la taxe de séjour sont compris.

Le ménage est compris dans le loyer.

Les draps et linge de toilettes ne sont pas fournis.

La couverture et les couettes ainsi que les oreillers sont à votre disposition.

Un acompte sera versé par le locataire dès réception du contrat, d'un montant de ... € représentant 30 % du prix de la location. La réservation sera effective à la réception de cet acompte.

Le solde de ... € sera versé un mois avant la location accompagné d'un chèque de caution de **300 €**, ce dernier vous sera restitué une semaine après votre séjour, afin de laisser le temps à la société en charge du contrôle de réaliser l'état des lieux et l'inventaire.

Dépôt de garantie :

Si le montant des pertes excède le montant de ce dépôt, le locataire s'engage à régler le préjudice après l'inventaire de sortie. Le propriétaire s'engage à justifier du montant nécessaire à la remise en état du logement.

Désignation des locaux et équipements privés :

Cuisine	: Cuisine américaine aménagée et équipée. Très bonnes prestations.
Salle d'eau	: Baignoire, Lavabo, machine à laver, radiateur sèche serviettes, sèche cheveux
Salon séjour	: Canapé d'angle avec lits escamotables (soit 3 couchages de une personne), 2 Télévisions (une dans le séjour, une dans la chambre) DVD.
Chambre	: 1 couchage (140.190).
Toilette	: Indépendante

Inventaire :

Toutes anomalies ou dégâts devra nous être signalés dans un délai 24 heures suivant votre arrivée.

Conditions générales :

Le locataire utilise la location d'une manière paisible et en fait bon usage, conformément à la destination des lieux. A son départ, le locataire s'engage à rendre la location aussi propre qu'il l'a trouvée à son arrivée. L'enlèvement des déchets ménagers est à la charge du locataire L'ensemble du matériel est remis à la place qu'il occupait lors de l'entrée dans les lieux. Le locataire s'oblige à entretenir en parfait état les installations sanitaires, électriques. Toutes réparations rendues nécessaires par la négligence ou une mauvaise utilisation en cours de location seront à la charge du locataire. Le montant intégral du loyer reste acquis ou dû au propriétaire.

Les animaux ne sont pas acceptés et la location est non fumeur

La réservation sera effective à la réception de ce contrat dûment rempli et signé accompagné du chèque d'acompte et d'une photocopie de la police d'assurance acquittée.

Fait à le ... 201_

B.LOISEAU

Signature du locataire
(Précédé de la mention manuscrite "lu et approuvé")

Signature du Propriétaire

A l'arrivée :

- Si les vannes d'eau sont fermées, ouvrir les deux vannes, droite et gauche derrière les toilettes, d'un quart de tour pour l'eau froide et chaude.
- **Ne pas fermer ces vannes entre le 18 décembre et le 25 avril.**
- Le robinet d'arrivée d'eau de la machine à laver se trouve sous le lavabo dans la salle de bain. Il reste ouvert.
- Bien lire les instructions ou fiches techniques concernant le four et le lave-vaisselle.
Fiche technique dans le dossier situé sur l'étagère dans le salon
- Pour la literie, il vous faut prévoir :
 - o Pour le lit de 140.190
Un drap housse
Un drap plat(couverture disponible) **ou** une housse de couette pour deux personnes + Taies 60.60
 - o Pour les 3 lits de une personne
Des draps housses
Les housses de couettes + Taies 60.60
- Préserver le **sol** en laissant les skis dans le casier N° 12 prévu à cet effet.
- Laisser les alèses sur les matelas.
- Un chauffage d'appoint (sèche serviettes) est prévu dans la salle de bain. Pour le fonctionnement, appuyer sur le bouton vert.

Avant le départ :

- Replier et ranger les couettes dans le placard.
- Remettre les couvre-lits.
- Couper l'interrupteur des téléviseurs et ranger les télécommandes.
- Nettoyer le réfrigérateur et congélateur.
- Le lave-vaisselle devra être vidé, la vaisselle devra être propre et rangée.
- Eteindre le chauffage dans la salle de bain.
- Les volets devront être fermés.
- La porte devra être fermée à clés (serrure et verrou)
- La porte du casier à ski devra être fermée à clé.

Si toutes ces conditions sont respectées par tous les locataires, le séjour de chacun sera plus agréable.

MERCI ET BON SEJOUR